

ELAN R

Société d'investissement à capital variable
Siège social 29, avenue de Messine 75008 Paris
379 755 283 RCS Paris

RAPPORT ANNUEL AU 31 DECEMBRE 2015

ELAN R

COMPTES ANNUELS

31/12/2015

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	63 498 401,41	56 663 869,39
Actions et valeurs assimilées	9 904 550,78	15 226 427,80
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 986 162,17	14 402 896,23
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	918 388,61	823 531,57
Obligations et valeurs assimilées	8 574 097,30	7 932 692,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 574 097,30	7 932 692,46
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	45 019 753,33	33 504 749,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	42 140 114,81	29 353 841,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	354 712,98	449 688,26
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	1 438 440,00
Autres organismes non européens	2 524 925,54	2 262 779,33
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	63 293,98	54 960,57
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	63 293,98	54 960,57
Comptes financiers	1 102 241,28	4 551 345,30
Liquidités	1 102 241,28	4 551 345,30
Total de l'actif	64 663 936,67	61 270 175,26

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	57 927 005,78	57 338 377,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 921 572,75	3 147 224,09
Résultat de l'exercice (a, b)	730 757,35	692 511,52
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	64 579 335,88	61 178 113,08
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	84 600,79	92 062,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	84 600,79	92 062,18
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	64 663 936,67	61 270 175,26

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	477 831,95	559 100,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	225 606,62	151 952,97
Produits sur titres de créances	0,00	4,45
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	52 705,38	0,00
Total (1)	756 143,95	711 057,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 583,60	853,65
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 583,60	853,65
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	754 560,35	710 203,84
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 832,45	8 553,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	740 727,90	701 650,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-9 970,55	-9 139,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	730 757,35	692 511,52

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration. en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)

ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.419% TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative.

Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	61 178 113,08	54 800 830,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	261 548,88	1 551 849,76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 221 690,65	-1 130 621,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 037 150,47	3 289 868,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-393 141,61	-184 229,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	25 500,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-117 481,60	-102 887,56
Différences de change	2 534 357,97	2 802 827,84
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 440 248,56	-576 675,65
Différence d'estimation exercice N	753 200,22	3 193 448,78
Différence d'estimation exercice N-1	-3 193 448,78	-3 770 124,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	740 727,90	701 650,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	64 579 335,88	61 178 113,08

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 271 160,00	1,97
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 302 937,30	11,31
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	8 574 097,30	13,28
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 271 160,00	1,97	0,00	0,00	7 302 937,30	11,31	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 241,28	1,71
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 990 075,00	7,73	3 584 022,30	5,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 102 241,28	1,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP		CAD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 399 424,69	6,81	759 933,24	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	10 137 818,71	15,70	1 326 414,13	2,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	7 421,51	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 489,96	0,03	668 229,81	1,03	371 061,74	0,57	43 365,62	0,07
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	46 447,97
Coupons et dividendes en espèces	16 846,01
Total des créances	63 293,98
Dettes	
Achats à règlement différé	67 689,73
Frais de gestion	16 911,06
Total des dettes	84 600,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	528,00000	261 548,88
Actions rachetées durant l'exercice	-2 601,00000	-1 221 690,65
Solde net des souscriptions/rachats	-2 073,00000	-960 141,77

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	107 468,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	93 636,30

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 551 856,09
	LU1147742784	R - US LARGE-CAP EQUITY C USD	2 046 142,70
	IE00BJWG1N84	R BLACKROCK SELECT FD I EURO	2 097 033,00
	FR0010733006	R CAPITAL III A FCPR	67 468,50
	FR0010733014	R CAPITAL III B FCPR	235 400,00
	FR0010733022	R CAPITAL III C FCPR	51 844,48
	FR0000976649	R CAPITAL TECHNOLOGIES FCPR	0,00
	FR0010541557	R CLUB C EUR	998 089,00
	FR0010187898	R CONVICTION EURO C EUR	898 729,00
	FR0007442496	R COURT TERME C	124 621,86
	FR0010697482	R CREDIT HORIZON 12M C EUR	3 331 344,10
	FR0007008750	R EURO CREDIT C EUR	2 605 659,00
	FR0007001581	R MINES D'OR FCP	697 710,00
	FR0007035472	R OPAL ASIE	529 857,20
	IE00BCBHZ754	R PARUS FD I EUR HEDGED	2 867 957,25
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	730 757,35	692 511,52
Total	730 757,35	692 511,52

	31/12/2015	31/12/2014
ELAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	730 757,35	692 511,52
Total	730 757,35	692 511,52

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 921 572,75	3 147 224,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 921 572,75	3 147 224,09

	31/12/2015	31/12/2014
ELAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 921 572,75	3 147 224,09
Total	5 921 572,75	3 147 224,09

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	48 364 743,98	51 631 046,25	54 800 830,67	61 178 113,08	64 579 335,88
Nombre de titres	138 155,00000	136 956,00000	136 000,00000	137 255,00000	135 182,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	350,08	376,99	402,95	445,73	477,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	11,57	22,92	43,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,61	4,88	4,62	5,04	5,40

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CURACAO				
SCHLUMBERGER NV	USD	10 750	688 722,79	1,07
TOTAL CURACAO			688 722,79	1,07
ESPAGNE				
DIA	EUR	93 430	508 632,92	0,79
TELEFONICA	EUR	24 705	252 855,68	0,39
TOTAL ESPAGNE			761 488,60	1,18
ETATS UNIS AMERIQUE				
FACEBOOK INC-A	USD	8 400	807 517,22	1,25
GENERAL ELECTRIC CO USD	USD	16 800	480 683,38	0,74
GILEAD SCIENCES INC	USD	6 300	585 558,00	0,91
METLIFE INC	USD	15 950	706 300,63	1,09
NATIONAL OILWELL VARCO INC	USD	6 900	212 254,06	0,33
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			2 792 313,29	4,32
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	8 880	920 412,00	1,42
AXA	EUR	19 750	498 292,50	0,77
BNP PARIBAS	EUR	15 000	783 450,00	1,21
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 995	578 875,50	0,90
TOTAL	EUR	15 450	637 544,25	0,99
TOTAL SA RTS 06-01-16	EUR	15 450	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			3 418 574,25	5,29
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	9 115	565 130,00	0,88
TOTAL PAYS-BAS			565 130,00	0,88
ROYAUME UNI				
ROYAL DUTCH SHELL	GBP	36 550	759 933,24	1,18
TOTAL ROYAUME UNI			759 933,24	1,18
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			8 986 162,17	13,92
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
NOVATRANS USD	USD	1 097	918 388,61	1,42
TOTAL FRANCE			918 388,61	1,42
TOTAL Actions & val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.			918 388,61	1,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 904 550,78	15,34

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AXATV EIISDA PERPETUAL	EUR	1 550 000	1 141 332,30	1,77
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	2 000 000	1 171 530,00	1,81
SOCI GENE AUTRE V 24-09-19	EUR	2 500 000	2 506 500,00	3,89
TOTAL FRANCE			4 819 362,30	7,47
PAYS-BAS				
B AUTRE V+0.0% 08-10-20 EMTN	EUR	2 500 000	2 483 575,00	3,84
BNPP ARB ZCP 24-12-29	EUR	1 200 000	1 271 160,00	1,97
TOTAL PAYS-BAS			3 754 735,00	5,81
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			8 574 097,30	13,28
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			8 574 097,30	13,28
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I FCP 3DEC	EUR	700	1 388 877,00	2,15
BDL REMPART EUROPE FCP 4DEC	EUR	17 760	2 915 481,60	4,51
LYXOR CAC40	EUR	38 850	1 792 601,16	2,78
LYXOR ETF IBEX 35 FCP	EUR	11 310	1 073 976,11	1,66
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) ETF D EU PARTS -D EUR	EUR	142 150	4 603 001,80	7,13
MONETA MULTI CAPS PART C 4D	EUR	4 855	1 098 977,80	1,70
R CLUB C EUR	EUR	6 550	998 089,00	1,55
R CONVICTION EURO C EUR	EUR	5 140	898 729,00	1,39
R COURT TERME C	EUR	31	124 621,86	0,19
R CREDIT HORIZON 12M C EUR	EUR	25 270	3 331 344,10	5,16
R EURO CREDIT C EUR	EUR	6 350	2 605 659,00	4,03
R MINES D'OR FCP	EUR	19 500	697 710,00	1,08
R OPAL ASIE	EUR	18 520	529 857,20	0,82
TOTAL FRANCE			22 058 925,63	34,15
IRLANDE				
INRIS UCITS R 2020 I EUR	EUR	40 000	3 733 600,00	5,78
MSCI JAPAN MONTHLY EURO HEDGED	EUR	24 580	1 110 187,65	1,72
R BLACKROCK SELECT FD I EURO	EUR	20 100	2 097 033,00	3,25
R PARUS FD I EUR HEDGED	EUR	21 975	2 867 957,25	4,44
US OPPORTUNITIES INSTL 2DEC	USD	1 320	700 367,85	1,08
VANGUARD S&P 500	GBP	36 950	1 326 414,13	2,05
TOTAL IRLANDE			11 835 559,88	18,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ABERDEEN EME.MKTS EQ.A2 C.3DEC	USD	25 300	1 231 673,34	1,91
AXA FIIS US SH.DUR.H.Y.F C3DEC	USD	10 500	1 343 097,27	2,08
FIDELITY AMERICA AC \$	USD	127 550	2 291 612,01	3,55
KARTESIA CREDIT OPPORTUNITIES I SCA	EUR	131 211 022,042	1 333 103,98	2,06
R - US LARGE-CAP EQUITY C USD	USD	2 010	2 046 142,70	3,17
TOTAL LUXEMBOURG			8 245 629,30	12,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			42 140 114,81	65,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
R CAPITAL III A FCPR	EUR	4 950	67 468,50	0,10
R CAPITAL III B FCPR	EUR	5 000	235 400,00	0,37
R CAPITAL III C FCPR	EUR	1 888	51 844,48	0,08
R CAPITAL TECHNOLOGIES FCPR	EUR	1 000	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			354 712,98	0,55
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			354 712,98	0,55
Autres organismes non européens				
MALTE				
HMP WOODMAN CONSERVATIVE-A	USD	23 514,854	2 524 925,54	3,91
TOTAL MALTE			2 524 925,54	3,91
TOTAL Autres organismes non européens			2 524 925,54	3,91
TOTAL Organismes de placement collectif			45 019 753,33	69,70
Créances			63 293,98	0,10
Dettes			-84 600,79	-0,13
Comptes financiers			1 102 241,28	1,71
Actif net			64 579 335,88	100,00

ELAN R	EUR	135 182,00000	477,72
---------------	------------	----------------------	---------------

ELAN R

Société d'investissement à capital variable
Siège social 29, avenue de Messine 75008 Paris
379 755 283 RCS Paris

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE Exercice clos le 31 décembre 2015

I - DEVELOPPEMENT JURIDIQUE

A/ Approbation des comptes

Conformément à la Loi, nous soumettons à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015, les conclusions sur les conventions visées à l'article L 225-38 du Code de Commerce et le quitus aux Administrateurs.

Les sommes distribuables de l'exercice sont les suivantes :

1. Sommes distribuables afférentes au résultat :

	31/12/2015
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	0,00
Résultat	730 757,35
Total	730 757,35

2. Sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	31/12/2015
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 921 572,75
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00
Total	5 921 572,75

Nous vous proposons d'affecter les sommes distribuables de la façon suivante :

1. Affectation des sommes distribuables afférentes au résultat :

	31/12/2015
ELAN R	
Affectation	
Distribution	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00
Capitalisation	730 757,35
Total	730 757,35

2. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes :

	31/12/2015
ELAN R	
Affectation	
Distribution	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00
Capitalisation	5 921 572,75
Total	5 921 572,75

B/ Communication de la liste des mandats et fonctions des mandataires de la SICAV

Conformément à l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, un courrier a été envoyé aux administrateurs le 19 février 2016 afin de les informer de leur obligation de déclarer l'ensemble de leurs mandats avant le 26 février 2016.

Alain Massiera

Président du Conseil d'Administration et administrateur de la SICAV Elan R
 Représentant permanent de Rothschild & Cie Gestion, administrateur, de la SICAV Recloses Patrimoine
 Président Directeur Général et administrateur de la SICAV Masselia Investissements
 Président Directeur Général et administrateur de la SICAV Evergreen Fund
 Président Directeur Général et administrateur de la SICAV R Valor
 Associé commandité gérant de Rothschild & Cie Gestion, Société en commandite simple

Xavier de Laforcade

Directeur Général et administrateur de la SICAV Elan R
 Administrateur de la SICAV R Valor
 Président Directeur Général et administrateur de la SICAV Goéland Investissement
 Administrateur de la SICAV Capital & Développement
 Administrateur de la SICAV de droit belge RWM Stratégic Value
 Gérant de Rothschild & Cie Gestion
 Gérant de la Société d'Exploitation Forestière des Landes

Philippe de Nicolay

Administrateur de la SICAV ELAN R jusqu'au 12 octobre 2015

Didier Bouvignies

Représentant permanent de Rothschild & Cie Gestion, administrateur de la SICAV Elan R
 Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV Montjoie Investissements
 Directeur Général Délégué et administrateur de la SICAV Montjoly Investissements
 Directeur Général Délégué de la SICAV Massélia Investissements
 Administrateur de la SICAV Cap Business

Gérant de la SCS Rothschild & Cie Gestion

Philippe Chaumel

Directeur Général Délégué non administrateur de la SICAV Elan R
Gérant de la SCS Rothschild & Cie Gestion

C/ Politique de rémunération

ELAN R				
La part du montant total des rémunérations du personnel du gestionnaire qui est imputable au FIA au titre de l'année 2015 est décomposée comme suit :				
	Effectif	Rémunération fixe	Rémunération variable	Rémunération totale (*)
Total	2	7 858 €	8 996 €	16 854 €
<i>Dont population régulée par la directive AIFM</i>	2	7 858 €	8 996 €	16 854 €
(*) La rémunération indiquée est hors dividendes éventuels.				
La politique de rémunération est définie dans un objectif de fidélisation du personnel et de gestion saine et efficace du risque. L'ensemble du personnel est rémunéré sous la forme d'un salaire fixe et d'une éventuelle partie variable fondée sur des éléments d'appréciation qualitatifs et quantitatifs (selon les fonctions) sur la base de l'évaluation annuelle. Outre le respect du dispositif de conformité, des critères de performances sont définis par typologie de collaborateurs.				

D/ Mise à disposition de la liste des conventions courantes conclues à des conditions normales

Conformément à l'article L.225-39 du Code de Commerce, le Président a informé le Commissaire aux Comptes dans les délais requis par la loi, de l'existence de conventions courantes conclues à des conditions normales :

N°	Nature	Parties	Date	Expire
1	Convention cadre AFB - Opérations sur les marchés à terme	RCB/ELAN R	22/09/98	Durée indéterminée
2	Convention cadre relative aux opérations de pension livrée	RCB/ELAN R	22/09/98	Durée indéterminée
3	Contrat cadre AFTI de prêt de titres	RCB/ELAN R	01/09/98	Durée indéterminée
4	Convention de dépositaire	RCB/ELAN R	22/05/06	Durée indéterminée
5	Annexe à la Convention de dépositaire	RCB/ELAN R	22/05/06	Durée indéterminée
6	Convention de Délégation de Gestion Financière et Administrative	RCG/ELAN R	30/12/05	Durée indéterminée
7	Convention de mise à disposition des locaux	RCG/ELAN R	04/12/06	Durée indéterminée

E/ Exercice par la société de gestion des droits attachés aux titres détenus dans la SICAV

1. Organisation de l'exercice des droits de vote

La politique de vote de Rothschild & Cie Gestion (« RCG ») vise à défendre l'intérêt des porteurs de parts des OPC qu'elle gère. A ce titre elle concilie les besoins du gouvernement d'entreprise et les conséquences contraignantes qui en découlent tant au niveau de la gestion financière du portefeuille de l'OPC que des frais afférents supportés par les porteurs de parts.

Les dépositaires des OPC de RCG l'informent des dates des assemblées. Les contenus des résolutions soumises aux assemblées et les recommandations sont analysés lors du comité de gestion hebdomadaire de RCG.

Les choix de vote sont réalisés à cette occasion par le responsable de la gestion collective. Les décisions prises sont communes à tous les OPC.

RCG établit, conformément à la réglementation, un rapport annuel rendant compte des conditions dans lesquelles elle a exercé les droits de vote dans les OPC et le détail du vote de chaque résolution est tenu à disposition des porteurs.

Lorsque la gestion financière des OPC de RCG est déléguée, l'établissement gestionnaire du fonds exerce les droits de vote selon sa politique interne et rend compte à RCG de son activité en la matière.

2. Cas dans lesquels sont exercés ou non les droits de vote

La politique de vote de RCG couvre la zone Euro pour les sociétés dont la capitalisation est supérieure à 200 millions €.

En conséquent le périmètre des droits de votes couvre :

- les valeurs actions Euro détenues dans les OPC classées ESG par Rothschild

Afin de répondre à la politique ESG suivie par RCG, cette dernière peut exercer ses droits de votes à toutes les autres valeurs actions européennes détenues dans nos OPC, si ceux-ci l'exigent.

De même, RCG se réserve le droit d'exercer des droits de vote de façon exceptionnelle :

- lors d'une augmentation de capital défensive si la société fait l'objet d'une OPA
- par décision d'un gérant
- à la demande d'un client si la résolution suit des critères ESG.

Le reste du monde (comprenant les Etats-Unis et le Japon) et certains pays européens (Danemark et Portugal) ne sont pas couverts en raison du coût élevé induit par la connaissance, l'analyse et l'exercice des résolutions.

RCG n'exerce pas non plus ses droits de vote lorsque :

- les délais d'immobilisation des titres constituent une gêne trop importante et nuiraient à la gestion financière de l'OPC ;
- le contenu des résolutions et/ou recommandations de vote n'ont pas pu être transmis dans des délais permettant à RCG de les analyser ;
- les frais d'exercice des droits de vote, trop élevés, justifient une abstention de la part de RCG et ce dans l'intérêt des porteurs de parts de l'OPC ;
- le porteur de parts des OPC dédiés a transmis à RCG des instructions sur l'univers d'exercice à considérer.

3. Principes de la politique de vote

La politique de vote de RCG suit les principes d'investissement socialement responsable (ISR) sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance. L'analyse et les recommandations des résolutions sont faites à RCG par la société spécialisée ISS ("Institutional Shareholder Services").

Les sujets tels que le rejet des résolutions comportant un vote bloqué, la séparation des fonctions de Président et Directeur Général, la proportion suffisante d'administrateurs indépendants libres d'intérêt, l'existence de comités spécialisés (audit, rémunération, sélection), la limitation des administrateurs réciproques et le non-cumul des mandats, la transparence des rémunérations globales des dirigeants, les résolutions défavorables aux minoritaires en cas d'augmentation de capital (suppression des droits de souscription prioritaires), etc. seront traités afin de favoriser les investisseurs.

4. Conflits d'intérêts

Afin de déceler, prévenir et gérer les éventuelles situations de conflit d'intérêt qui seraient susceptibles d'affecter le libre arbitre de RCG, les mesures suivantes sont appliquées.

Existence de « Murailles de Chine » entre les activités des autres filiales du groupe (conseil en fusion/acquisition, animation de marché) et l'activité de gestion d'actifs que RCG exerce.

Etablissement par le Responsable de la Conformité du groupe et diffusion auprès des collaborateurs, d'un recueil de dispositions déontologiques.

Notamment, la gestion ne peut subir aucune pression de la part de la filiale du groupe chargée des opérations de haut de bilan (déclaration au Responsable de la Conformité prévue par notre procédure interne).

Un éventuel conflit d'intérêt serait soumis au Responsable de la Conformité.

5. Mode d'exercice des droits de vote

Le mode habituel d'exercice de RCG est le vote par correspondance. La participation effective aux assemblées ou le recours aux procurations ou pouvoirs au président sont très rarement utilisés.

Au cours de cet exercice, la SICAV a ainsi pris part au vote lors des assemblées suivantes :

Ticker	Assemblées	date	ELAN R
MC FP	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUI	16/04/2015	2665
CS FP	AXA SA	30/04/2015	19750
BNP FP	BNP PARIBAS	13/05/2015	15000
AIR FP	AIRBUS GROUP NV	27/05/2015	9115
FP FP	TOTAL SA	29/05/2015	15450

II -EVOLUTION DU PORTEFEUILLE

Au cours de l'exercice, la valeur liquidative est passée de 445,73 € le 31 décembre 2014 à 477,72 € le 31 décembre 2015– soit une hausse de 7,18 % – et le montant de l'actif net de 61 178 113,08 € à 64 579 335,88 €– soit une hausse de 5,56 % – pendant la même période.

Le nombre d'actions passe quant à lui de 137 255 au 31 décembre 2014 à 135 182 au 31 décembre 2015.

Compte tenu du fait qu'Elan R est une SICAV de capitalisation, il n'y a pas eu de résultat distribué au cours des cinq derniers exercices.

Ci-après, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours des cinq derniers exercices.

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	48 364 743,98	51 631 046,25	54 800 830,67	61 178 113,08	64 579 335,88
Nombre de titres	138 155,00000	136 956,00000	136 000,00000	137 255,00000	135 182,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	350,08	376,99	402,95	445,73	477,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	11,57	22,92	43,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,61	4,88	4,62	5,04	5,40

III – RAPPEL DE LA CLASSIFICATION, DE L’OBJECTIF DE GESTION, DE LA STRATEGIE D’INVESTISSEMENT ET DE METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL DE LA SICAV

« *Classification* : FIA « Diversifié »

Objectif de gestion :

ELAN R a pour objectif de gestion d’obtenir à moyen terme une performance supérieure à celle de l’indicateur de référence (25% MSCI Daily TR Net World ex EMU \$ converti en € + 25% MSCI Daily TR Net EMU LC + 50% EuroMTS Global).

Stratégies d’investissement :

1. Description des stratégies utilisées :

La SICAV ELAN R est investie, dans le cadre d’un processus de sélection rigoureux quantitatif et qualitatif par la société de gestion (tel que décrit ci-dessous), dans des produits de taux ou convertibles et dans des OPC de produits de taux ainsi que dans des produits d’actions et OPC de produits d’actions, en fonction des opportunités de marché. La SICAV peut investir jusqu’à 100% de son actif dans des OPC.

- **Allocation stratégique** : *en vue de réaliser l’objectif de gestion, la SICAV investit en fonction de l’évolution des marchés, en produits de taux ou convertibles et en OPC de produits de taux ainsi qu’en actions et en OPC de produits d’actions.*

La SICAV pourra donc investir et/ou être exposée :

- ✓ *Entre 0 et 100% en produits de taux et OPC de produit de taux émis par des Etats, des émetteurs privés et de qualité « investment grade » ou non, dont 10% maximum en obligations high Yield.*
- ✓ *Entre 0 et 100% en actions et OPC de produit d’action,*
- ✓ *Liquidités à titre accessoire.*

La SICAV peut aussi intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés français et étrangers ou de gré à gré (swaps de taux, d’indices, de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices) afin de poursuivre son objectif de gestion (gestion discrétionnaire). Pour ce faire, il couvre son portefeuille ou/et l’expose sur des secteurs d’activités, zones géographiques, devises, taux, actions, titres et valeurs assimilées, indices.

L’exposition consolidée au marché action, y compris l’exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%. L’exposition consolidée au marché des taux, y compris l’exposition hors bilan éventuelle, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L’exposition consolidée au marché des devises, y compris l’exposition hors bilan éventuelle, ne dépassera pas 100%.

La SICAV pourra être exposée de façon indirecte aux pays hors OCDE jusqu’à 20 % de son actif et aux risques liés aux petites capitalisations jusqu’à 20 % de l’actif.

Existence d’un risque de change pour les actionnaires.

- **Sélection des sous jacents :**

- **Pour la poche produit d'action le critère de sélection des titres est le suivant :**

Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle résulte de l'analyse de l'environnement macro économique et financier.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes:
 - Une analyse quantitative visant à déterminer l'attractivité de valorisation en utilisant des ratios adaptés à chaque industrie (Valeur d'Entreprise/capitaux Employés, Valeur d'entreprise/Résultat brut d'exploitation ; PER ...)
 - Une analyse qualitative basée sur la compréhension du jeu concurrentiel, de la manière dont la rentabilité est construite (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),

- **Pour la poche taux les trois sources de valeur ajoutée suivantes sont utilisées pour la gestion:**

1) **La sensibilité :** La sensibilité du portefeuille est augmentée si le gérant anticipe une baisse des taux et réciproquement.

2) **L'exposition au risque de crédit :** Le processus de gestion de la SICAV combine les approches Top-Down et Bottom-Up qui permettent d'identifier deux sources de valeur ajoutée :

- L'allocation sectorielle et géographique résulte de l'analyse de l'environnement économique et financier. Cette analyse permet d'identifier les risques et problématiques de long terme qui influencent la formation des prix. Sont étudiés en particulier l'analyse des historiques de défaut et l'étude des jeux concurrentiels.
- La sélection des titres s'appuie sur une approche fondamentale qui comporte deux étapes: □
 - Une analyse quantitative basée sur la probabilité de défaut :
 - en utilisant un grand nombre de données publiques et statistiques sur chaque société,
 - en comparant ces données à celles des entreprises du même secteur économique,
 - en déterminant une valorisation théorique qui se compare favorablement ou défavorablement à celle donnée par le marché.
 - Une analyse qualitative basée sur :
 - la pérennité du secteur,
 - sur l'étude du jeu concurrentiel,
 - la compréhension du bilan,
 - la compréhension de la construction de la rentabilité (déséquilibre offre / demande, avantage par les coûts, les brevets, les marques, la réglementation, etc...),
 - la compréhension des échéanciers de dettes (Bilan et Hors-bilan),
 - la détermination de la probabilité de survie intra sectorielle.

3) **Le positionnement sur la courbe des taux :** En fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'aplatissement ou à la pentification de la courbe des taux, les titres de maturité courte et très longue seront préférés à ceux de maturité intermédiaire ou le contraire.

- **Pour la poche OPC le critère de sélection des titres est le suivant :**

Les OPC seront sélectionnés selon une approche Top Down en fonction des classes d'actifs. Cette sélection sera principalement effectuée au sein de la gamme Rothschild.

2. Description des catégories d'actifs :

L'ensemble des classes d'actifs qui entrent dans la composition de l'actif de la SICAV sont :

- **Actions** : investissement et/ou exposition entre 0-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée dans le tableau ci-dessous, la SICAV investira et/ou sera exposée dans des produits d'action. La répartition sectorielle et géographique des émetteurs n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marché.

En tout état de cause, dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, l'allocation de la poche action (investissement et/ou exposition) est comprise entre 0 et 100% de l'actif de la SICAV

dans tous les secteurs industriels et de toutes tailles de capitalisation boursière (avec 20% maximum de petites capitalisations et 20% d'actions des pays hors OCDE)

- **Titres de créance, instruments du marché monétaire et Obligations** : investissement et/ou exposition entre 0-100 % de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV investira et/ou sera exposée à des obligations, des titres de créances négociables (tel que notamment les billets de trésorerie, certificat de dépôt, et Euro Commercial Paper) à taux fixe, variable ou révisable, de titres participatifs, d'obligations indexées, d'obligations convertibles (jusqu'à 20% maximum). La répartition dette privée/publique n'est pas déterminée à l'avance et s'effectuera en fonction des opportunités de marchés. En tout état de cause, l'exposition aux dettes « highyield » ne dépassera pas 10%.

- **La détention d'actions ou parts d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement de droit étrangers** : 0-100% de l'actif net

Dans la limite de la fourchette de détention précisée ci-dessous, la SICAV pourra détenir :

- des parts ou actions d'OPCVM, de droit français ou européen,
- des parts ou actions de FIA de droit français et, dans la limite de 10% de l'actif, des parts ou actions d'OPC de droit étranger de type fonds de fonds alternatifs, OPC investissant plus de 10% en parts ou actions d'OPC ou de fonds d'investissement, OPC nourricier, fonds professionnels à vocation générale, fonds professionnels spécialisés,
- des parts ou actions d'OPC de droits étrangers alternatifs, dans la limite de 10% de l'actif,
- des parts ou actions d'OPC gérés par le groupe Rothschild.

- **Pour chacune des catégories mentionnées ci-dessus :**

	Actions	Produits de taux	OPC
Fourchettes de détention	0-100%	0-100%	0-100%
investissement dans des petites capitalisations	0-20%	Néant	0-20%
investissement dans des instruments financiers des pays hors OCDE	0-20%	0-20%	0-20%
Restrictions d'investissements imposées par la société de gestion	Néant	Néant	Néant

3. Utilisation des Instruments dérivés :

La SICAV peut intervenir sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré. Le gérant interviendra sur le risque action, de taux et de change. En vue de réaliser l'objectif de gestion, ces interventions se feront à titre de couverture du portefeuille (vente de contrat à terme), et à titre d'exposition en vue de reconstituer une exposition synthétique à des actifs (achat de contrat à terme). En particulier le gérant peut intervenir sur le marché des swaps de taux, d'indices et de devises, change à terme, marché des futures et options sur actions, taux, devises ou indices.

Les stratégies optionnelles : en fonction des anticipations du gestionnaire quant à l'évolution de la volatilité et des prix des sous-jacents, il sera amené à vendre ou acheter des options sur marchés actions, de taux et de devises. Par exemple, s'il anticipe une forte hausse du marché, il pourra acheter des calls ; s'il pense que le marché augmentera doucement et que la volatilité implicite est élevée, il pourra vendre des puts. Au contraire, s'il anticipe une forte baisse du marché, il achètera des puts. Enfin, s'il pense que le marché ne peut plus monter, il vendra des calls.

Le gérant pourra combiner ces différentes stratégies.

L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

L'exposition consolidée au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des instruments financiers à terme, ne dépassera pas 100 %.

4. Titres intégrant des dérivés :

L'utilisation de titres intégrant des dérivés est limitée à 10% de l'actif net (Bons de souscriptions, EMTN, warrants...) en vue de réaliser l'objectif de gestion notamment dans le pilotage de son exposition au marché action, devises et taux. L'exposition consolidée au marché actions du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %. L'exposition consolidée au marché de taux du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, permettra de maintenir la sensibilité du portefeuille dans une fourchette comprise entre -1 et 9.

L'exposition consolidée au risque de change du portefeuille, y compris l'exposition induite par l'utilisation des titres intégrant des dérivés, ne dépassera pas 100 %.

5. Dépôts :

La SICAV pourra avoir recours jusqu'à 20% de l'actif de la SICAV à des dépôts en Euro d'une durée de vie inférieure ou égale à trois mois de façon à rémunérer les liquidités de la SICAV.

6. Emprunts d'espèces :

La SICAV pourra avoir recours, jusqu'à 10% de son actif, à des emprunts, notamment en vue de palier aux modalités de paiement différé des mouvements d'actif.

7. Opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres :

Les opérations d'acquisitions ou de cessions temporaires de titres seront réalisées conformément au Code Monétaire et Financier. Elles seront réalisées dans le cadre de la gestion de la trésorerie et/ou de l'optimisation des revenus du fonds.

Ces opérations consisteront en des prêts et emprunts de titres et/ou en des prises et des mises en pensions. Les opérations de cession temporaire de titres (prêts de titres, mises en pension) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif de la SICAV.

Les opérations d'acquisition temporaire de titres (emprunts de titres, prises en pension de titres) pourront être réalisées jusqu'à 100 % de l'actif du fonds.

Des informations complémentaires sur la rémunération figurent à la rubrique « frais et commission ».

Méthode de calcul du risque global : *La méthode de calcul du ratio du risque global est celle de la méthode du calcul de l'engagement. »*

IV – CHANGEMENTS SUBSTANTIELS INTERVENUS AU COURS DE L'EXERCICE

- Mise à jour des statuts avec la nouvelle réglementation

V – INFORMATIONS SUR LES RISQUES FINANCIERS

■ Profil de risque et de rendement



• L'indicateur synthétique permettant de positionner le FIA sur l'échelle de risque est fondé sur la volatilité historique annualisée sur une période de 5 ans. Cette échelle est non linéaire.

• Le niveau de risque de ce FIA est de 4 (volatilité comprise entre 5% et 10%) et reflète principalement une politique de gestion discrétionnaire sur les marchés d'actions et de taux internationaux.

• Les données historiques utilisées pour le calcul de cet indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FIA.

• La catégorie de risque associée au FIA n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps à la hausse comme à la baisse.

• La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

• Le FIA n'est pas garanti en capital

Autres facteurs de risque importants, non pris en compte de manière adéquate par l'indicateur :

• **Risque de crédit :**
Risque de dégradation de la qualité du crédit ou risque de défaut d'un émetteur pouvant impacter négativement le prix des actifs en portefeuille.

• **Risque de liquidité :**
Risque lié à la faible liquidité des marchés sous-jacents, qui les rend sensibles à des mouvements significatifs d'achat / vente.

• **Impact des techniques telles que les produits dérivés :**
L'utilisation des produits dérivés peut amplifier l'impact des effets de mouvement de marché du portefeuille.
La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPC.
Pour de plus amples informations sur le profil de risque et ses principaux contributeurs, merci de vous référer au prospectus.

Nom du FIA	Elan R
Risque actuel	Confer "Profil de risque et de rendement" du DICI ci-dessus
Systèmes de gestion du risque utilisés pour gérer ces risques	<p>Rothschild & Cie Gestion a identifié l'ensemble des risques auxquels Elan R est exposé afin d'adapter son dispositif de gestion des risques au FIA en fonction de sa nature, de sa taille et de sa complexité.</p> <p>Les contraintes réglementaires et statutaires du FIA sont suivies de façon permanente dans le système de tenue des positions et de passage d'ordres. Elles sont également vérifiées quotidiennement par la Gestion des Risques.</p> <p>Le dispositif comprend des mesures de risque ex ante qui permettent de contrôler l'adéquation du FIA à sa stratégie de gestion et de fixer des seuils limites de risque. En parallèle, des simulations de crises sont réalisées afin d'identifier les scénarios qui auraient un impact négatif sur le FIA.</p> <p>Le dispositif comprend un contrôle de liquidité du FIA afin de vérifier l'adéquation du profil de son actif à celui de son passif dans le respect des intérêts des porteurs.</p> <p>Une procédure de gestion des dépassements de limites a été mise en place dans le but d'assurer une correction rapide et, si nécessaire, la remontée de l'information à la Conformité et à la Direction de Rothschild & Cie Gestion.</p>
% actifs du FIA à traitement spécial du fait de leur nature non liquide	<p>1,97%</p> <p>Aucune modification n'a été apportée depuis septembre 2014 aux dispositions prises pour gérer la liquidité du FIA.</p>
Effet de levier	<p>Les niveaux de levier maximal sont inchangés.</p> <p>Au 31/12/2015, le levier réel calculé selon la méthode brute et selon la méthode de l'engagement s'élève à :</p> <p>Méthode brute 99,85%</p> <p>Méthode engagement 100,08%</p>

VI – RAPPORT DE GESTION

Sur la période du 31/12/2014 au 31/12/2015, Elan R a affiché une performance de 7,18%¹.

JANVIER - La nouvelle année débute en fanfare sur les marchés européens, France et Allemagne en tête, alors que les indices américains paraissent englués dans des lendemains de Saint Sylvestre particulièrement difficiles ! Schéma diamétralement opposé à celui déployé sur le second semestre de l'année 2014. La conjonction de plusieurs facteurs de soutien pour les activités des sociétés européennes en est sûrement la cause première. Parmi ceux-ci, notons l'annonce du nouveau Quantitative Easing de la Banque Centrale Européenne par Monsieur Draghi, les signes d'un début de reprise économique en Europe, les espoirs d'une amélioration des exportations tirées par la baisse de l'euro, les bienfaits de la baisse des prix de l'énergie (notamment du pétrole), le contexte durable de taux d'intérêt excessivement bas, etc. Sur ce premier mois de l'année, la SICAV s'adjuge 5.1% de progression, portant sa performance sur un an glissant à 17.0%. Clairement, la pondération en actions européennes (de l'ordre de 26%), conjuguée à la sensibilité au dollar américain (de près de 44%), en sont les deux principales contributrices. Nous prenons quelques bénéfiques (Novartis, Canadian National Railway) pour renforcer MetLife et intégrer Telefonica.

FÉVRIER - Sur le mois de février, les marchés ont poursuivi la tendance dessinée sur les mois de décembre et janvier derniers : les actions de la zone Euro restent en tête (+7.4% sur février), portées par l'annonce officielle du Quantitative Easing de la Banque Centrale Européenne mi-janvier et par une conjonction de facteurs macro-économiques favorables (baisse de l'euro, prix de l'énergie relativement bas, niveaux des taux historiquement faibles, nouveaux afflux de liquidités, etc.). Mais les marchés américains, japonais et « émergents » ne sont pas en reste et permettent à l'indice mondial des actions d'afficher une hausse de 5.7% sur le seul mois de février, soit une progression de l'ordre de 3.7% depuis le début de l'année. Sur février, la SICAV s'adjuge 3.4% de progression, portant sa performance sur 2015 à 8.65%, et sur un an glissant à 18.4%. Indubitablement, ce sont les positions en titres européens (LVMH, Airbus, BNP ou encore Royal Dutch) qui permettent à la VL de la Sicav de continuer à progresser, alors que les titres américains affichent le plus souvent un recul sur la période. Nous continuons de prendre quelques bénéfiques (Casino, United Technologies, Novartis,...) et abaissons de façon significative le taux d'investissement en actions ainsi que la sensibilité de la Sicav au dollar américain.

MARS - Au moment de dresser un rapide bilan de ce premier trimestre 2015, l'Europe ressort comme étant la grande gagnante sur les marchés, tant au niveau des performances des indices « actions » qu'à celui des progressions des placements obligataires de la zone. Dans les faits, l'Europe débute 2015 en étant portée par un faisceau d'éléments conjoncturels positifs parmi lesquels nous retiendrons les « 4G » : « Growth, Gazoil, Germany and Greece » ! Ce regain d'intérêt pour l'Europe, visible au niveau des flux de souscription sur les supports actions de la zone, permet à l'EuroStoxx 50 d'afficher, au 31 mars, une performance de près de 17.5%, porté par l'Allemagne et l'Italie à +22%, suivis par la France à +18% (CAC 40). A l'inverse, les indices américains, leaders sur 2014, marquent le pas : le S&P 500 reste stable sur 3 mois, le Nasdaq faisant à peine mieux à +3.5%, tandis que le Dow Jones est en territoire légèrement négatif à -0.3%. Nous allégeons encore le poids des actions mais maintenons notre sensibilité au dollar américain.

AVRIL - Sur les marchés, les trois premiers mois de l'année furent globalement marqués par des tendances fortes qui semblaient durablement établies : baisse de l'euro et hausse du dollar américain, prix du pétrole et des matières premières à la peine, nette performance des actions européennes et baisse des taux longs souverains européens. Mais ce faisceau de tendances, qui semblait ancré sur des flux financiers « conciliants », a pris un peu de plomb dans l'aile durant le mois d'avril : l'euro se renforce (1.07 à 1.12 en quelques jours), les actions européennes

¹ [Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs du FIA](#)

(notamment allemandes) se replient de 2.2% sur le mois, quand les actions américaines restent stables (Dow Jones +0.4% en USD), et les actions des pays « émergents » continuent de progresser (MSCI Emerging Markets +7.5% en USD), tirés par la Chine. Sur le mois d'avril, la SICAV s'adapte 0.1% de progression, portant sa performance sur 2015 à 10.21%, et sur un an glissant à 18.8%. Parmi les meilleures contributions à la performance, nous retiendrons les expositions américaines particulières sur Schlumberger et General Electric, et, de façon générale, les valeurs pétrolières. Pénalisées par les remontées de taux longs aux Etats-Unis, certaines valeurs technologiques reculent (Facebook, Yahoo !). Nous renforçons notre position sur DIA, estimant que la reprise espagnole portera le secteur de la distribution.

MAI - Sur les marchés, le mois de mai a continué sur sa lancée de fin avril avec des mouvements relativement inattendus sur le compartiment obligataire. Les taux 10 ans des pays core européens ont sensiblement monté (près de 75 bps de hausse sur le Bund entre le point bas d'avril et le point haut de mai), atteignant leur plus haut annuel, et les spreads des pays périphériques se sont écartés. Le rebond des prix de l'énergie (le WTI affiche une hausse de 7.2% en USD depuis le début de l'année) et la stabilisation des taux d'inflation ont entraîné les anticipations d'inflation à la hausse, contribuant largement à la hausse des taux longs. Avec la hausse du billet vert contre euro (2.1% sur l'ensemble du mois de mai), les marchés actions « émergents » ont enregistré la plus forte baisse sur le mois (MSCI Emerging Markets -4.16% en USD), impactés également par des dynamiques macroéconomiques globalement moins favorables. Sur le mois de mai, la SICAV s'adapte 1.4% de progression, portant sa performance sur 2015 à 11.8%, et sur un an glissant à 18.6%. Parmi les meilleures contributions à la performance, nous retiendrons les expositions américaines particulières sur General Electric, Metlife et Gilead. A l'inverse, les valeurs liées au secteur pétrolier dévissent et représentent la contribution sectorielle la plus négative sur le mois.

JUIN - Au premier trimestre, les actions européennes avaient bénéficié d'un environnement idéal (intervention de la BCE et début de reprise économique) permettant au marché de s'octroyer près de +20% en l'espace de trois mois. Après coup, le second trimestre s'est avéré plus décevant et volatil. Si les indices de la zone Euro restent toujours dans le vert en 2015 (autour de +9% sur l'Eurostoxx 50), le mois de juin clôture sur une baisse de 4.1% pour les actions européennes quand les Etats-Unis (S&P 500) abandonnent 2.1% et les pays « émergents » plus de 3% (MSCI Emerging Markets). Nous noterons le grand bouleversement intervenu sur les taux, avec un taux allemand 10 ans qui s'inscrit à 0.76%, et le taux 10 ans français à 1.20%, entraînés par les frasques de la Grèce : l'indice obligataire phare « Euro MTS » lâche donc 5% de performance sur le trimestre, ce qui reste relativement rare comme variation historique. Sur le mois de juin, la SICAV recule de 0.65%, ramenant sa performance 2015 à +11.02%, et, sur un an glissant, à 14.9% : elle est pénalisée par les contributions négatives des actions, des obligations et du dollar. Parmi les meilleures contributions à la performance, nous retiendrons les expositions particulières sur Facebook, Gilead et MetLife, alors que le secteur pétrolier, pénalisé par des cours du brut sous les 65 dollars, pèse encore sur la performance de la SICAV.

JUILLET - Difficile de se rappeler, objectivement, que le mois de juillet a débuté en étant obnubilé par la gestion de la « crise grecque » alors que ce même « problème » paraît comme secondaire, voire relégué au rang d'insignifiant, à la fin du même mois ! Contre toute attente en début de mois, les bourses européennes affichent une progression de plus de 5% sur le mois de juillet, et dégagent une performance largement supérieure à celles des actions américaines (+2.0% sur le S&P 500, en USD) ou des actions « émergentes » (-7.3%, MSCI Emerging Market, USD), plombées par les corrections observées sur les bourses chinoises. L'issue de la « crise grecque » aura eu pour conséquence de « normaliser », une fois encore, l'environnement de taux souverains européens : le taux 10 ans allemand, qui avait connu quelques tensions en entrant en période estivale, se replie vers les niveaux de 0.65%. Sur le mois de juillet, la SICAV reste stable (-0.12%), sa performance 2015 restant aux alentours de +11% depuis le début de l'année et, sur un an glissant, à 14.6%. Le portefeuille profite à plein de son exposition aux actions européennes (Airbus, BNP Paribas, Telefonica, trackers), même

si nous retrouvons Gilead et Facebook parmi les meilleures contributions à la performance. Nous ne réalisons pas de mouvements significatifs sur le mois de juillet.

AOÛT - L'épisode grec semblait à peine atteindre son épilogue, les marchés se tournaient déjà vers la Chine dont les signes de ralentissement se multiplient, entraînant les indices boursiers locaux dans une tourmente aussi vertigineuse qu'avait été la frénésie à la hausse, notamment sur les places de Shenzhen et de Shanghai. Concrètement, le mois d'août se solde donc par une baisse des marchés internationaux de l'ordre de 6.5% (MSCI World en devises locales), un recul de 2.6% du dollar versus euro et, fait rare pendant une baisse significative des indices, une remontée des taux longs souverains « core » (Allemagne et France) au sein de la zone euro. Notons que les baisses enregistrées sur août furent relativement générales, avec très peu de différenciation géographique : indice américain S&P 500 en euro à -9.3%, indice européen Eurostoxx 50 à -8.8%, indice pays « émergents » MSCI Emerging Market en euro en baisse de 11.2%. Sur le mois d'août, la SICAV perd 4.4%, ramenant sa performance 2015 aux alentours de +6.1% depuis le début de l'année et, sur un an glissant, à 8.3%. Le portefeuille pâtit de son exposition aux placements actions (notamment via des fonds), avec des contributions individuelles négatives sur la plupart des titres américains (Schlumberger, Gilead, MetLife...) touchés par la baisse du dollar. Sur la fin du mois nous renforçons légèrement les actions européennes via un achat de tracker.

SEPTEMBRE - Ce mois de septembre aura clôturé... le plus mauvais trimestre sur les actifs financiers depuis 2011. Après un mois d'août marqué par le regain d'aversion au risque autour des craintes sur le ralentissement chinois, les incertitudes liées au cycle de resserrement monétaire de la FED et à la capacité des entreprises à soutenir leur niveau de profits fragilisent davantage les marchés. Le trimestre se solde donc par une baisse de 18.5% sur l'indice phare des pays « émergents », le MSCI Emerging Markets, alors que le S&P 500 lâche près de 7%, et que l'Eurostoxx 50 corrige de 9.5%. Au global, le MSCI World perd 9%. Sur l'ensemble de l'année 2015, la « big picture » se noircit avec de nombreux indices européens revenant sous les niveaux de fin 2014 (Eurostoxx 50 à -1.5%, DAX à -1.5%, Ibex à -7%). Aux Etats-Unis, l'ensemble des grands indices passent dans le rouge avec un indice S&P 500 à -6.7% (LC). Sur le mois de septembre, la SICAV perd 2.7%, ramenant sa performance 2015 aux alentours de +3.2% depuis le début de l'année et, sur un an glissant, à 4.2%. Le portefeuille pâtit globalement de son exposition aux placements actions (notamment via des fonds). Nous profitons des niveaux de volatilité rencontrés en fin de mois pour incorporer un produit structuré à coupon basé sur un niveau de constatation Eurostoxx inférieur à celui de début d'année.

OCTOBRE - Après avoir connu le plus mauvais trimestre sur les actifs financiers depuis 2011, le mois d'octobre se clôture sur une nette reprise des actifs risqués, avec des performances indiciaires affichant une très forte progression sur le mois. Les déclarations de Mario Draghi, début octobre, allant vers un assouplissement monétaire supplémentaire en décembre, semblent avoir rassuré les investisseurs sur la détermination de la BCE à relancer l'économie et l'inflation ! Sur le mois, l'EuroStoxx 50 s'octroie ainsi 10.2%, le DAX progresse de 12.3% et le CAC 40 de 9.9%. Inversement, le FTSE MIB à +5.4% et l'IBEX 35 à +8.4% ont plus de mal à se redresser. En dehors de la zone Euro et hors effets de change, les Etats-Unis progressent de l'ordre de 9% tandis que le Japon est plus en ligne avec l'Europe à +10.4%. Un peu en retrait, le MSCI EM accélère de +7%. En bref, devises, taux, actions... l'ensemble des actifs bénéficie nettement de cette accalmie du mois d'octobre. Sur le mois d'octobre, la SICAV se reprend de 5.6%, portant sa performance 2015 aux alentours de +9.0% depuis le début de l'année et, sur un an glissant, à 11.6%. Le portefeuille reste porté par son exposition générale aux marchés actions, notamment européens, et par sa sensibilité au dollar américain. Nous décidons de réduire l'exposition générale aux marchés actions en prenant quelques bénéfiques sur des positions trackers et sur General Electric.

NOVEMBRE - Sur le mois de novembre, les indices mondiaux enregistrent de maigres gains, même si l'Europe tire son épingle du jeu avec un +2.6% sur l'EuroStoxx 50, ce qui inscrit la

progression de l'indice européen à +7.2% sur trois mois glissants, et à +11.4% depuis le début de l'année. En dehors de la zone euro, et hors effet de change, l'indice américain S&P 500 demeure assez stable sur le mois à +0.1% tandis que le Japon est toujours aligné avec l'Europe (+1.4%). En retrait de ce mouvement haussier, le MSCI Emerging Markets abandonne 4.0%, ce qui en fait la plus mauvaise performance géographique depuis le début de cette année (-14.8%). Nous noterons que, sur l'ensemble de l'année 2015, de nombreux indices retrouvent ou commencent à dépasser des niveaux observés à la mi-août, moment où la Banque Centrale de Chine s'était préoccupée de faire « baisser sa devise ». Sur la totalité du mois, la SICAV engrange 1.72%, portant sa performance 2015 aux alentours de +10.83% depuis le début de l'année et, sur un an glissant, à 11.5%. Le portefeuille profite de son exposition générale aux marchés actions, notamment européens, mais aussi de sa sensibilité au dollar américain. Nous décidons de prendre quelques profits sur General Electric, dont la valorisation nous apparaît comme historiquement élevée, mais aussi sur Facebook et sur Now, titre qui pourrait souffrir de la dynamique calamiteuse des cours du brut...

DECEMBRE - Volatilité ! Si le dernier trimestre termine sur une note positive pour les marchés internationaux (+5.1% sur le MSCI World en devises locales), il n'en aura pas été moins volatile, à l'image de l'ensemble de l'année 2015... Parmi les sources de volatilité, nous retiendrons la décision (enfin !) de la Federal Reserve d'enclencher la remontée de son taux directeur (une première depuis juin 2006) et, par conséquent, d'assumer une divergence avec les autres grandes banques centrales qui gardent, pour la plupart, un ton très accommodant. A l'heure des bilans, et sur l'ensemble de l'année 2015, les actions internationales (MSCI World) clôturent l'année sur une baisse de 2.7%, plombées principalement par les pays « émergents », dont le recul est tout de même de 17% sur l'exercice. Les Etats-Unis affichent un retrait plus mesuré de 0.7% sur le S&P500, et de 2.2% sur le Dow Jones. Sur le mois de décembre, la SICAV abandonne 3.3%, ramenant sa performance 2015 aux alentours de +7.2% depuis le début de l'année. Le portefeuille pâtit de son exposition aux placements actions (notamment via des fonds), avec des contributions individuelles négatives sur la plupart des titres, notamment pétroliers (Schlumberger et Royal Dutch) touchés par la baisse du cours du brut. Dans le courant du mois, nous renforçons légèrement les actions européennes via un achat supplémentaire d'Air Liquide, et une position additionnelle en LVMH.

VII - POLITIQUE GROUPE DE SELECTION DES INTERMEDIAIRES EN VUE D'OBTENIR LE MEILLEUR RESULTAT POSSIBLE

Notre engagement

Rothschild et Cie Gestion et Rothschild & Cie Banque prennent toutes les mesures raisonnables afin de permettre à leurs clients d'obtenir, avec régularité, le meilleur résultat possible pour l'exécution de leurs ordres conformément aux dispositions législatives et réglementaires résultant de la transposition de la Directive Marchés d'instruments Financiers.

La présente politique assure au client un processus de sélection des intermédiaires qui prend en compte les critères suivants :

- le prix des instruments financiers proposés par l'intermédiaire qui exécute l'ordre,
- les coûts, directs et indirects, liés à l'exécution de ces instruments financiers. Les instruments financiers concernés sont les actions, les OPC, les produits de taux et les dérivés listés (options, futures...)
- la rapidité d'exécution de l'ordre
- la probabilité d'exécution et de règlement livraison
- la taille et la nature de l'ordre
- la qualité de l'analyse financière
- ainsi que toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre (tel que impact marché et frais de transactions implicites).

La pondération des critères se fait par rapport à la prééminence du critère du prix total applicables aux clients.

L'ensemble des frais et commissions supportés par les mandants ou la SICAV à l'occasion des opérations portant sur le portefeuille géré, à l'exception des opérations de souscription et de rachat portant sur les OPCVM ou des fonds d'investissement, sont des frais de transaction. Ils se composent :

- a) Le service de réception et de transmission d'ordres et le service d'exécution d'ordres
- b) Les services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres conforme au dispositif réglementaire.

Le suivi a posteriori consiste notamment, lors de revues ponctuelles réalisées par le comité de sélection des intermédiaires à fournir une évaluation de la qualité des dispositifs opérationnels et du service offert par ces prestataires (tarification, qualité d'exécution des ordres, qualité du règlement/livraison, accès aux marchés, qualité de l'analyse financière, ...)

Rothschild et Cie Gestion et Rothschild & Cie Banque surveillent l'efficacité de la mise en œuvre de la politique et pourront le cas échéant l'adapter selon les évolutions des possibilités offertes par les intermédiaires. Le choix des intermédiaires est soumis à une revue régulièrement par le comité de sélection qui peut donner lieu à une nouvelle sélection d'intermédiaires. En outre, Rothschild et Cie Gestion et Rothschild & Cie Banque conservent une marge de souplesse par rapport à l'application quotidienne de la politique de sélection.

Le consentement préalable du client sur l'application de cette politique d'exécution est requis, il sera considéré avoir donné son accord général lors de la première demande d'exécution d'ordre. Son consentement est également requis pour l'exécution des ordres en dehors d'un marché réglementé ou d'un système multilatéral de négociation.

Il est rappelé que l'ordre transmis et exécuté conformément aux instructions spécifiques du client ne peut bénéficier de la garantie d'obtention du meilleur résultat possible.

VIII - COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMEDIATION POUR L'EXERCICE 2015

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation pour l'exercice 2015 de la Société de Gestion est disponible sur le site www.rothschildgestion.com, rubrique Actualités / Corporate.

IX – POLITIQUE ESG

Cet OPC ne prend pas simultanément en compte des critères sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance. Pour plus d'information, veuillez vous référer à la politique générale disponible sur le site www.rothschildgestion.com.

*
* *
*

SICAV ELAN R

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Sicav ELAN R

Exercice clos le 31 décembre 2015

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Sicav ELAN R, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport annuel et dans les documents adressés aux porteurs de parts sur la situation financière et les comptes annuels.

Paris la Défense, le 14 avril 2016

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

ELAN R

COMPTES ANNUELS

31/12/2015

BILAN ACTIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts	0,00	0,00
Instruments financiers	63 498 401,41	56 663 869,39
Actions et valeurs assimilées	9 904 550,78	15 226 427,80
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 986 162,17	14 402 896,23
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	918 388,61	823 531,57
Obligations et valeurs assimilées	8 574 097,30	7 932 692,46
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	8 574 097,30	7 932 692,46
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
<i>Titres de créances négociables</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>Autres titres de créances</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Organismes de placement collectif	45 019 753,33	33 504 749,13
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	42 140 114,81	29 353 841,54
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE	354 712,98	449 688,26
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés	0,00	1 438 440,00
Autres organismes non européens	2 524 925,54	2 262 779,33
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	63 293,98	54 960,57
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	63 293,98	54 960,57
Comptes financiers	1 102 241,28	4 551 345,30
Liquidités	1 102 241,28	4 551 345,30
Total de l'actif	64 663 936,67	61 270 175,26

BILAN PASSIF AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Capitaux propres		
Capital	57 927 005,78	57 338 377,47
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	5 921 572,75	3 147 224,09
Résultat de l'exercice (a, b)	730 757,35	692 511,52
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	64 579 335,88	61 178 113,08
Instruments financiers	0,00	0,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Instruments financiers à terme	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	84 600,79	92 062,18
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	84 600,79	92 062,18
Comptes financiers	0,00	0,00
Concours bancaires courants	0,00	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	64 663 936,67	61 270 175,26

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	0,00	0,00
Produits sur actions et valeurs assimilées	477 831,95	559 100,07
Produits sur obligations et valeurs assimilées	225 606,62	151 952,97
Produits sur titres de créances	0,00	4,45
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Autres produits financiers	52 705,38	0,00
Total (1)	756 143,95	711 057,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	1 583,60	853,65
Autres charges financières	0,00	0,00
Total (2)	1 583,60	853,65
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	754 560,35	710 203,84
Autres produits (3)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	13 832,45	8 553,03
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	740 727,90	701 650,81
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-9 970,55	-9 139,29
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)	0,00	0,00
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 + 6)	730 757,35	692 511,52

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément aux dispositions prévues par le règlement du comité de la réglementation comptable n°2003-02 modifié relatif au plan comptable des OPC.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes «différences d'estimation».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité du Conseil d'Administration. en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN)

ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par le Conseil d'Administration.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion sont calculés à chaque valorisation sur l'actif net.

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion sont intégralement versés à la société de gestion qui prend en charge l'ensemble des frais de fonctionnement des OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction.

Le taux appliqué sur la base de l'actif net est de 0.419% TTC maximum.

La rétrocession de frais de gestion à percevoir est prise en compte à chaque valeur liquidative.

Le montant provisionné est égal à la quote-part de rétrocession acquise sur la période considérée.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts. Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des Revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Action
Affectation du résultat net	Capitalisation
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2015 EN EUR

	31/12/2015	31/12/2014
Actif net en début d'exercice	61 178 113,08	54 800 830,67
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	261 548,88	1 551 849,76
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-1 221 690,65	-1 130 621,09
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	4 037 150,47	3 289 868,19
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-393 141,61	-184 229,89
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	25 500,00
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	0,00	0,00
Frais de transactions	-117 481,60	-102 887,56
Différences de change	2 534 357,97	2 802 827,84
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-2 440 248,56	-576 675,65
Différence d'estimation exercice N	753 200,22	3 193 448,78
Différence d'estimation exercice N-1	-3 193 448,78	-3 770 124,43
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N	0,00	0,00
Différence d'estimation exercice N-1	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	740 727,90	701 650,81
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	64 579 335,88	61 178 113,08

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 271 160,00	1,97
Obligations à taux. VAR / REV négociées sur un marché réglementé ou assimilé	7 302 937,30	11,31
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	8 574 097,30	13,28
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	1 271 160,00	1,97	0,00	0,00	7 302 937,30	11,31	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 102 241,28	1,71
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 990 075,00	7,73	3 584 022,30	5,55
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	1 102 241,28	1,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS BILAN

	USD		GBP		CAD		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	4 399 424,69	6,81	759 933,24	1,18	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
OPC	10 137 818,71	15,70	1 326 414,13	2,05	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	7 421,51	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	16 489,96	0,03	668 229,81	1,03	371 061,74	0,57	43 365,62	0,07
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	31/12/2015
Créances	
Rétrocession de frais de gestion	46 447,97
Coupons et dividendes en espèces	16 846,01
Total des créances	63 293,98
Dettes	
Achats à règlement différé	67 689,73
Frais de gestion	16 911,06
Total des dettes	84 600,79

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En actions	En montant
Actions souscrites durant l'exercice	528,00000	261 548,88
Actions rachetées durant l'exercice	-2 601,00000	-1 221 690,65
Solde net des souscriptions/rachats	-2 073,00000	-960 141,77

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Total des commissions acquises	0,00
Commissions de souscription acquises	0,00
Commissions de rachat acquises	0,00

3.7.FRAIS DE GESTION

	31/12/2015
Commissions de garantie	0,00
Frais de gestion fixes	107 468,75
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,16
Frais de gestion variables	0,00
Rétrocessions des frais de gestion	93 636,30

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des titres faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2015
Titres pris en pension livrée	0,00
Titres empruntés	0,00

3.9.2. Valeur actuelle des titres constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2015
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	0,00

3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille

	Code Isin	Libellés	31/12/2015
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			16 551 856,09
	LU1147742784	R - US LARGE-CAP EQUITY C USD	2 046 142,70
	IE00BJWG1N84	R BLACKROCK SELECT FD I EURO	2 097 033,00
	FR0010733006	R CAPITAL III A FCPR	67 468,50
	FR0010733014	R CAPITAL III B FCPR	235 400,00
	FR0010733022	R CAPITAL III C FCPR	51 844,48
	FR0000976649	R CAPITAL TECHNOLOGIES FCPR	0,00
	FR0010541557	R CLUB C EUR	998 089,00
	FR0010187898	R CONVICTION EURO C EUR	898 729,00
	FR0007442496	R COURT TERME C	124 621,86
	FR0010697482	R CREDIT HORIZON 12M C EUR	3 331 344,10
	FR0007008750	R EURO CREDIT C EUR	2 605 659,00
	FR0007001581	R MINES D'OR FCP	697 710,00
	FR0007035472	R OPAL ASIE	529 857,20
	IE00BCBHZ754	R PARUS FD I EUR HEDGED	2 867 957,25
Instruments financiers à terme			0,00

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	730 757,35	692 511,52
Total	730 757,35	692 511,52

	31/12/2015	31/12/2014
ELAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	730 757,35	692 511,52
Total	730 757,35	692 511,52

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2015	31/12/2014
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	5 921 572,75	3 147 224,09
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	5 921 572,75	3 147 224,09

	31/12/2015	31/12/2014
ELAN R		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	5 921 572,75	3 147 224,09
Total	5 921 572,75	3 147 224,09

**3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS
CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS
EXERCICES**

	30/12/2011	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Actif net en EUR	48 364 743,98	51 631 046,25	54 800 830,67	61 178 113,08	64 579 335,88
Nombre de titres	138 155,00000	136 956,00000	136 000,00000	137 255,00000	135 182,00000
Valeur liquidative unitaire en EUR	350,08	376,99	402,95	445,73	477,72
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	0,00	0,00	11,57	22,92	43,80
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	6,61	4,88	4,62	5,04	5,40

3.12. INVENTAIRE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
CURACAO				
SCHLUMBERGER NV	USD	10 750	688 722,79	1,07
TOTAL CURACAO			688 722,79	1,07
ESPAGNE				
DIA	EUR	93 430	508 632,92	0,79
TELEFONICA	EUR	24 705	252 855,68	0,39
TOTAL ESPAGNE			761 488,60	1,18
ETATS UNIS AMERIQUE				
FACEBOOK INC-A	USD	8 400	807 517,22	1,25
GENERAL ELECTRIC CO USD	USD	16 800	480 683,38	0,74
GILEAD SCIENCES INC	USD	6 300	585 558,00	0,91
METLIFE INC	USD	15 950	706 300,63	1,09
NATIONAL OILWELL VARCO INC	USD	6 900	212 254,06	0,33
TOTAL ETATS UNIS AMERIQUE			2 792 313,29	4,32
FRANCE				
AIR LIQUIDE	EUR	8 880	920 412,00	1,42
AXA	EUR	19 750	498 292,50	0,77
BNP PARIBAS	EUR	15 000	783 450,00	1,21
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	3 995	578 875,50	0,90
TOTAL	EUR	15 450	637 544,25	0,99
TOTAL SA RTS 06-01-16	EUR	15 450	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			3 418 574,25	5,29
PAYS-BAS				
AIRBUS GROUP	EUR	9 115	565 130,00	0,88
TOTAL PAYS-BAS			565 130,00	0,88
ROYAUME UNI				
ROYAL DUTCH SHELL	GBP	36 550	759 933,24	1,18
TOTAL ROYAUME UNI			759 933,24	1,18
TOTAL Actions & val. ass. ng. sur marchés régl. ou ass.			8 986 162,17	13,92
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
NOVATRANS USD	USD	1 097	918 388,61	1,42
TOTAL FRANCE			918 388,61	1,42
TOTAL Actions & val. ass. non ng. sur mar. régl. ou ass.			918 388,61	1,42
TOTAL Actions et valeurs assimilées			9 904 550,78	15,34

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
FRANCE				
AXATV EIISDA PERPETUAL	EUR	1 550 000	1 141 332,30	1,77
CNP ASSURANCE TV04-PERP	EUR	2 000 000	1 171 530,00	1,81
SOCI GENE AUTRE V 24-09-19	EUR	2 500 000	2 506 500,00	3,89
TOTAL FRANCE			4 819 362,30	7,47
PAYS-BAS				
B AUTRE V+0.0% 08-10-20 EMTN	EUR	2 500 000	2 483 575,00	3,84
BNPP ARB ZCP 24-12-29	EUR	1 200 000	1 271 160,00	1,97
TOTAL PAYS-BAS			3 754 735,00	5,81
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			8 574 097,30	13,28
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			8 574 097,30	13,28
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
ALLIANZ EURO HIGH YIELD I FCP 3DEC	EUR	700	1 388 877,00	2,15
BDL REMPART EUROPE FCP 4DEC	EUR	17 760	2 915 481,60	4,51
LYXOR CAC40	EUR	38 850	1 792 601,16	2,78
LYXOR ETF IBEX 35 FCP	EUR	11 310	1 073 976,11	1,66
LYXOR EURO STOXX 50 (DR) ETF D EU PARTS -D EUR	EUR	142 150	4 603 001,80	7,13
MONETA MULTI CAPS PART C 4D	EUR	4 855	1 098 977,80	1,70
R CLUB C EUR	EUR	6 550	998 089,00	1,55
R CONVICTION EURO C EUR	EUR	5 140	898 729,00	1,39
R COURT TERME C	EUR	31	124 621,86	0,19
R CREDIT HORIZON 12M C EUR	EUR	25 270	3 331 344,10	5,16
R EURO CREDIT C EUR	EUR	6 350	2 605 659,00	4,03
R MINES D'OR FCP	EUR	19 500	697 710,00	1,08
R OPAL ASIE	EUR	18 520	529 857,20	0,82
TOTAL FRANCE			22 058 925,63	34,15
IRLANDE				
INRIS UCITS R 2020 I EUR	EUR	40 000	3 733 600,00	5,78
MSCI JAPAN MONTHLY EURO HEDGED	EUR	24 580	1 110 187,65	1,72
R BLACKROCK SELECT FD I EURO	EUR	20 100	2 097 033,00	3,25
R PARUS FD I EUR HEDGED	EUR	21 975	2 867 957,25	4,44
US OPPORTUNITIES INSTL 2DEC	USD	1 320	700 367,85	1,08
VANGUARD S&P 500	GBP	36 950	1 326 414,13	2,05
TOTAL IRLANDE			11 835 559,88	18,32

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
LUXEMBOURG				
ABERDEEN EME.MKTS EQ.A2 C.3DEC	USD	25 300	1 231 673,34	1,91
AXA FIIS US SH.DUR.H.Y.F C3DEC	USD	10 500	1 343 097,27	2,08
FIDELITY AMERICA AC \$	USD	127 550	2 291 612,01	3,55
KARTESIA CREDIT OPPORTUNITIES I SCA	EUR	131 211 022,042	1 333 103,98	2,06
R - US LARGE-CAP EQUITY C USD	USD	2 010	2 046 142,70	3,17
TOTAL LUXEMBOURG			8 245 629,30	12,77
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			42 140 114,81	65,24
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE				
FRANCE				
R CAPITAL III A FCPR	EUR	4 950	67 468,50	0,10
R CAPITAL III B FCPR	EUR	5 000	235 400,00	0,37
R CAPITAL III C FCPR	EUR	1 888	51 844,48	0,08
R CAPITAL TECHNOLOGIES FCPR	EUR	1 000	0,00	0,00
TOTAL FRANCE			354 712,98	0,55
TOTAL Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE			354 712,98	0,55
Autres organismes non européens				
MALTE				
HMP WOODMAN CONSERVATIVE-A	USD	23 514,854	2 524 925,54	3,91
TOTAL MALTE			2 524 925,54	3,91
TOTAL Autres organismes non européens			2 524 925,54	3,91
TOTAL Organismes de placement collectif			45 019 753,33	69,70
Créances			63 293,98	0,10
Dettes			-84 600,79	-0,13
Comptes financiers			1 102 241,28	1,71
Actif net			64 579 335,88	100,00

ELAN R	EUR	135 182,00000	477,72
---------------	------------	----------------------	---------------